

LETTRE DU MAIRE

#14 - JANVIER 2022

SAINT-MARTIN-BOULOGNE



SAINT-MARTIN
Boulogne
AU COEUR DE LA VIE

CHÈRES SAINT-MARTINOISES, CHERS SAINT-MARTINOIS,

L'année écoulée nous aura contraints à changer nos habitudes, nos modes de vie.

Ces changements profonds nous ont démontrés la capacité de l'homme à s'adapter à toute situation.

Malgré ces difficultés et en faisant preuve de solidarité nous avons su garder le contact avec les plus démunis de la commune, nos aînés... et la vie municipale a continué.

La rentrée culturelle, soumise à des protocoles sanitaires stricts, a été une réussite. Vous étiez nombreux, impatients de renouer avec le spectacle vivant. L'offre culturelle s'étoffera dans les mois, les années à venir, avec la création du lieu culturel unique "l'Atelier" rue Gaston Durieux.

Après de longs mois de disette en animation, nous avons pu organiser le traditionnel concours de guénels et notre marché de Noël.

Le marché du centre a été déplacé de la place Aristide Briand vers la place Delury. Nous avons également lancé le marché d'Ostrohove place de l'Orme. Nous espérons qu'avec les animations qui y sont prévues en 2022, il deviendra un rendez-vous incontournable des habitants du quartier.

Les nombreuses activités proposées par notre dynamique service des sports, ont pu, elles aussi, reprendre.

À Saint-Martin, nous nous sommes engagés pleinement dans la voie l'éologie. Un défi de taille mais ô combien passionnant si nous voulons laisser à nos enfants une ville, un pays, une planète où il fera bon vivre.

Le jardin zen réalisé par les services municipaux face à la mairie, la plantation de la forêt Miyawaki rue Anne Frank, le remplacement de 700 ampoules d'éclairage public par des LED, la future végétalisation des cours d'écoles Ferry/Nacry ainsi que l'aménagement de la voie verte permettant de relier le centre à Ostrohove... ne sont que quelques exemples de notre volonté de rendre à la nature sa place en centre-ville.

À la mi-janvier, grâce au partenariat passé avec l'association Cré'Actif, 2 chevaux

Boulonnais sont passés dans les rues de la commune pour ramasser les sapins naturels. Une occasion supplémentaire de valoriser le patrimoine local.

La force de notre commune c'est sa mixité, une ville à la campagne.

Nous souhaitons que le Moulin l'Abbé, situé entre le Mont-Lambert et la zone industrielle de l'Inquétarie, en devienne l'emblème.

Actuellement à l'état de ruine, nous avons l'ambition de le rénover et de le rendre à nouveau fonctionnel.

Je vous souhaite à toutes et tous une bonne année 2022 !

Raphaël JULES,
Votre Maire

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Raphaël Jules".



OPÉRATION RAMASSAGE DES SAPINS NATURELS

Entre le mardi 11 et le jeudi 13 janvier, l'association CréActif, dans le cadre d'un partenariat avec la municipalité, est passée ramasser les sapins naturels avec deux juments boulonnaises, **Alice et Chance**, tractant une remorque.

3 tournées ont été programmées au centre, au Mont-Lambert et à Ostrohove.

Cette action s'inscrit parfaitement dans la démarche écologique engagée par la municipalité et **permet de valoriser le patrimoine local** dont la race des chevaux Boulonnais fait partie.

Les particuliers domiciliés hors tournées pouvaient, s'ils le souhaitaient, déposer leur sapin naturel débarrassé de toute décoration, sur les points d'apports volontaires mis en place pour l'occasion. Vous avez été nombreux à y déposer vos sapins, nous tenons à vous féliciter pour ce geste citoyen !



ASSOCIATION CRÉACTIF

Les jardins du Boulonnais, installés sur le sentier de la Waroquerie sont une activité d'insertion portée par l'association CréActif-Biosol.

L'activité principale est le maraîchage biologique et la livraison hebdomadaire de paniers de légumes.

L'association produit également du miel, cuisine des soupes et utilise, dès que cela est possible, la traction animale pour le labourage des terrains, le fauchage des talus...

L'association travaille aussi en étroite collaboration avec le **Syndicat Hippique du Boulonnais** et la **maison du cheval à Samer**.



Des actions pédagogiques ont également été programmées avec les écoles de la commune, le mardi 12 janvier. Les enfants ont ainsi pu découvrir la beauté et la puissance dégagées par ces 2 juments. Certains ont même trouvé le courage de les caresser. **Merci à Mehdi, le cocher, pour son professionnalisme et sa patience.**



SAGE DES SAPINS NATURELS



du centre et le jeudi à Ostrohove.

alisme.



Les services municipaux étaient chargés du broyage des sapins aux serres municipales.

Le compost servira ensuite au paillage des massifs et sera distribué aux écoles disposant d'espaces verts.

LES CHEVAUX BOULONNAIS

Le boulonnais est un cheval de trait aux allures actives et brillantes. Il est très élégant et racé, ce qui lui donne souvent le surnom de «pur-sang du cheval de trait».

Le standard du Boulonnais se divise en 2 catégories :

- le grand Boulonnais, puissant, façonné au 19^e siècle pour le travail de la terre à betteraves.
- le petit Boulonnais, appelé « mareyeur », très utilisé jusqu'au milieu du 19^e siècle pour les transports rapides (route du poisson, diligence...).

Sa taille varie de 1m55 à 1m80 selon le modèle, et son poids peut aller de 600 à 900 kg. La robe était à dominantes noires et baies foncées jusqu'au 18^e siècle, son rôle dans le transport rapide du poisson a conduit à une sélection de la robe grise, plus visible la nuit ; c'est pourquoi le boulonnais est désormais majoritairement gris, allant vers le blanc. Il persiste quelques chevaux alezans (15%) et plus rarement noirs. De son appartenance au côté maritime, le Boulonnais garde sa marque en forme d'ancre marine, appliquée sur le côté gauche de l'encolure.

+ d'infos sur <https://www.le-boulonnais.com/fr/race.html>



ÉLECTIONS DU CMJ

Les élections du C.M.J. ont débuté le 7 janvier et se sont achevées le 14 janvier. Compte tenu des restrictions sanitaires, les animateurs du CMJ se sont déplacés dans les écoles.

Les élèves pouvaient voter, soit pour la liste des élèves s'étant présentés, soit de voter blanc. Ils sont ensuite passés par les isoiloirs, ont signé la liste électorale avant de mettre leur enveloppe dans l'urne.

Le dépouillement a été réalisé par les enfants. Ils ont ensuite participé à la rédaction du procès-verbal.

Les 14 élus du Conseil Municipal des Jeunes pour le mandat 2021-2023 sont :

DAGBERT Noah, CUEGNET Apolline, DUCHATELLE Théo, FORTIN Lina, GOUDAL Yaëlle, ROUTIER Camille, ANFRY Capucine, ANFRY Joséphine, CUEGNET Inès, DEFACHELLE Lucas, LEROUX Kylian, PETITJEAN Gabriel, VASSEUR Alixe et SAVÉANT Enguerrand.

Bravo pour votre engagement !



AGENDA CULTUREL

Concert, cinéma et magie sont au programme de ce mois de février.
Samedi 5 février à 20h30 **Gauvain SERS** sera sur la scène du centre Brassens avec son tout nouvel album.

Mercredi 16 février à 15h «**LIVING CARTOON DUET**», un concept original puisqu'il s'agit de recréer la bande-son d'un cartoon en direct.

Vendredi 25 février à 20h30 venez découvrir «**ZACK ET STAN**», 2 magiciens qui conjuguent magie et humour dans un spectacle où aucun spectateur n'est à l'abri.

Pas une minute à perdre, réservez vos places sur
<https://www.centreculturelbrassens.fr>



RETROUVEZ-NOUS SUR :



MAIRIE DE SAINT-MARTIN-BOULOGNE
313, route de Saint-Omer - 62280 Saint-Martin-Boulogne
Tél. : 03 21 32 84 84 - Site web : www.saintmartinboulogne.fr

Mail : contact@ville-stmartinboulogne.fr – facebook.com/villeSaintMartinBoulogne
Instagram : @saintmartinboulogne – YouTube : Ville de Saint-Martin-Boulogne.

PERMANENCES DU MAIRE

Sous réserve de modification

FÉVRIER

- Vendredi 04 mairie de 16h à 18h
- Jeudi 24 CSE Blum (6/8 résidence Descartes) de 16h à 18h
- Vendredi 25 maison de quartier d'Ostrohove de 16h à 17h30

LES PROCHAINES DATES DE PERMANENCES DES ÉLUS SUR NOTRE SITE INTERNET

saintmartinboulogne.fr/la-mairie/permanences-des-elus